



Fribourg, le 26.01.2024

Cher.ère nouvelle-nouveau membre de l'association DENFER,

Nous nous réjouissons que tu fasses partie de l'association DENFER. Comme toutes association nous demandons une petite cotisation annuelle. La cotisation pour les membres de l'association est libre selon ce que chacun.e est en mesure de mettre pour l'association. **Le prix minimal est de 25.-**. Pour que notre association puisse tourner sans trop de difficulté, **le prix d'équilibre a été fixé à 50.-** et, pour financer les rénovations et, **le prix de soutien s'élève à 75.-**.

Nous te laissons estimé en fonction du moment de l'année civile où tu rejoins l'association le montant qui te semble être juste pour ta cotisation 2024.

Le paiement se fait par versement à l'adresse suivante :

Association DENFER
Chemin de Jolimont 4
1700 Fribourg
IBAN : CH42 0839 0039 0743 1000 0

Nous te remercions chaleureusement et nous réjouissons de pouvoir te compter parmi nos membres !

Pour le comité de l'association DENFER,

Florence Gremaud